

Lettre d'Abra Esse DOGBLOKOU

*Monsieur le Délégué à la paix, à la démocratie
et aux droits de l'Homme de l'OIF,*

Objet : Mon bilan de la Déclaration de Bamako: dix ans après



C'est un réel plaisir pour moi de vous écrire cette lettre pour vous faire partager mon bilan personnelle de la Déclaration de Bamako soit dix ans après son adoption.

Tout d'abord, je vous félicite pour l'effort que l'Organisation Internationale de la Francophonie a fait à travers le monde et particulièrement dans les pays qui ont en partage la langue française, et d'autres qui sont devenus membres de la Francophonie, et surtout de votre dévouement à la cause juste. Reconnaissons-le, il n'est pas facile d'être juste dans un monde injuste. Une fois encore félicitations à vous et à votre équipe.

J'ai tant réfléchi sur le devenir de la Francophonie, essentiellement sur la Déclaration de Bamako, j'ai mis des nuits à prendre des petites notes sur son passé, son présent, également sur son futur, et enfin, ce jour j'ai décidé de vous écrire, pas seulement pour vous féliciter, mais pour mettre en exergue quelques points que je juge nécessaires pour la bonne marche de l'institution, et une bonne application de cette Déclaration.

Dans un premier temps, je vais vous exprimer ma vision de cette Déclaration en tant que jeune francophone. C'était une très bonne initiative de mettre sur pied une telle Déclaration qui soit une vision partagée par tous les pays signataires. Depuis le 3 novembre 2000, c'est avec regret que je constate que cette Déclaration est une de plus qui soit rangée dans les tiroirs des ministères et peu connu du grand public notamment des jeunes francophones, et les communautés locales. Une large diffusion de cette Déclaration n'a été faite, ni dans le milieu scolaire, ni dans la société civile.

C'est encore avec regret que je constate que ce texte bien élaboré dont les engagements sont clairs ne fait l'objet d'aucune application dans certains pays francophones, de sorte que s'il m'était donné de noter l'efficacité de ce texte sur une échelle de dix, je ne donnerai que quatre.

En effet depuis mon enfance, je me suis éprise pour la paix, le droit, la justice et l'égalité entre les hommes et les peuples. De ce fait, je m'intéresse très souvent aux questions des droits de l'Homme, de démocratie, de bonne gouvernance. C'est pour cela que très jeune, je travaille avec des associations abordant ces différents aspects, ce qui n'est pas facile pour une fille de mon âge, surtout dans un pays sous développé. Je ne viens pas faire ma biographie, mais pour vous dire qu'en tant que jeune et observant ce qui se passe dans les pays francophones, il est temps de voir certaines réalités en face. J'aurai souhaité vous rencontrer personnellement et porter la voix de cette jeunesse de mon pays qui pleure le jour vers vous. J'ai tellement à vous dire que cette lettre ne peut pas tout exprimer.

Néanmoins, je m'en vais faire quelques petites remarques. Certains engagements de cette Déclaration ont été respectés, mais il reste encore beaucoup à faire. Certains pays ont

complètement ignoré l'existence de cette Déclaration et s'écartent des engagements qu'ils ont eux-mêmes pris. Nous, les jeunes des pays d'Afrique par exemple nous sommes exposés à tous les maux dont il est question dans cette Déclaration sans toutefois avoir chez qui nous plaindre. Cette Déclaration, excusez-moi le terme, nous n'avons jamais pu la vivre, pas par votre faute mais par l'avidité de nos dirigeants.

Le temps est venu pour que nous repensions cette Déclaration, que nous la réajustions, et que la francophonie, si vraiment nous voulons qu'elle ait une espérance de vie durable, ait une certaine autorité pour faire respecter ses engagements. Il en va de sa survie et de la nôtre. Pendant ces dix ans, les troubles politiques ne nous ont pas permis d'explorer l'étendue de cette Déclaration et prendre plaisir à travailler pour atteindre les 4 grands points (A, B, C et D) des engagements de la Déclaration de Bamako.

Pourquoi après dix ans, l'effet de cette Déclaration est resté lettre morte? Tout d'abord, les régimes qui sont en place depuis lors n'ont pas tellement changé. En plus, le système colonial est resté presque inchangé avec une domination nette des puissances coloniales de jadis dans nos politiques intérieures. Le soutien que donnent encore les pays occidentaux à certains de nos dirigeants n'arrange en rien le bon fonctionnement de cette institution qu'est la francophonie, et de ce fait, ne permet pas une bonne application des recommandations que nous prenons à nos conférences dans le but de préserver l'état de droit et la démocratie dans nos pays. C'est vraiment dommage que nous nous retrouvions dans un cercle vicieux où nous ne savons pas, par quel moyen, sortir de cette carence de démocratie, et d'injustice.

La langue française dont nous faisons la promotion et que nous défendons encore avec nos dernières énergies risque beaucoup si la Francophonie n'arrive pas à faire respecter ses propres engagements. Il risque pour nous les jeunes de n'être plus crédibles et de perdre sa valeur d'antan en restant comme le dit mon père une initiative franco-française.

Dans les occasions publiques où j'ai eu à défendre les textes relatifs aux droits de l'Homme, notamment la Déclaration de Bamako, il m'a été difficile de parler en bien de l'application de ces textes vu les contextes de mon pays et des pays voisins. Peut-être que vos efforts à faire respecter ces textes ne sont pas visibles au niveau de la jeunesse, ou des communautés victimes. Peut-être aussi que vous n'avez pas les mains libres pour exercer pleinement vos fonctions. Tout cela a bien une raison. Nous devons les résoudre un à un et continuer sur de bonnes bases. Lorsque je prends par exemples l'engagement IV-A qui parle de la consolidation de l'Etat de droit, il est difficile, pour nous les jeunes, de voir vos actions vu que les institutions étatiques, dont vous renforcez les capacités pour remplir leurs missions de façon impartiale, n'ont pas une bonne réputation et que les effets sont inverses à nos attentes et à ce qui est dit dans ces articles.

A mon humble avis, il est temps que les jeunes commencent aussi par prendre part à la prise de décision, à la gestion des affaires les concernant, et également au suivi-évaluation. Ensuite, l'OIF doit sortir de l'ombre et vulgariser ses actions en faveur de la consolidation de l'Etat de droit, il ne doit pas que vulgariser la langue française. Il nous faut aussi réfléchir sur d'autres façons de rendre nos magistratures indépendantes. Il nous faut maintenant agir, puisque nous avons longtemps parlé. Ces mots que vous lisez aujourd'hui, ne vous sont sûrement pas nouveau. Moi je n'ai fait que faire une répétition, mais puisque la répétition est l'amie de la mémoire, je compte sur vous pour porter ces paroles, aux instances encore plus supérieures. Ce travail ne peut se faire en une journée, ni en une décennie, mais c'est une bataille de tous les jours. Je suis convaincue que vous continuerez dans la droite ligne tout en tenant compte des remarques des uns et des autres. Je sais aussi que vous avez la force et le courage. Nous serons de véritables guerriers derrière vous. Une chose est certaine, vous pouvez compter sur mon soutien.

De peur que ma lettre ne vous fatigue vu sa longueur et mes suggestions interminables, je serais plutôt heureux de vous rencontrer en personne un de ces jours pour un tête-à-tête.

Dans l'espoir que ma lettre ait un écho favorable et que mes recommandations soient prises en compte, je vous prie de recevoir mes salutations distinguées.